073-200068997-20251106-2025 11 0**Extrait du registre des délibérations** 

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE** 

Accusé certifié exécutoire

VsèreRéception par le préfet : 10/11/2025 Publication: 10/11/2025

Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Allandaz, Beaufert, Banvillard, Césarches, Ervins, Ciéry, Cohennoz, Crest-Valand, Esserty-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grégo-sur-lière, Grignan, Navieture Les Sobies

La Báshir, La Giettaz, Marthud, Mercusy, Montailleux, Montailleux, Montailleux, Parilleux, Pallud, Flanchetine, Dueige, Ragnaix, Saline-Hélène-sur-lière, Soint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savoie, Ligine, Venthon, Verrens-Arvey, Villand-sur-Donan

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millières, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

UNE AGGLO

à votre service

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19 47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

#### Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE		
	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	zoccolo
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

# Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

# Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

#### Délibération n° 03



## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## Jeudi 6 novembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grégo-sur-lière, Grignon, Hauteluse Les Sainles
La Báthin, La Grettaz, Marthod, Metrory, Montailleu, Montalian, Nutre-Dame-de-Beilzrombe, Natre-Dame-de-Beilzrombe, Flating-Fraillet, Flanthetine, Guelge, Regnau, Saint-reiches-sur-lières
Saint Nicipales of-Chapeth, Saint-Market, Saint-Mark, Hafersof, Duran-en-Savole, Claude, Ventrob, Nerma-Arrey, Visional-sur-Davon

Objet : Développement économique - Zone d'Activités de Gilly-sur-Isère - ZAC de Terre Neuve - Présentation du Compte-Rendu Annuel du Concessionnaire (CRAC)

Rapporteur: Christian RAUCAZ

Une Convention Publique d'Aménagement de 10 ans a été signée le 10 mars 2004 avec la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie) pour l'aménagement de la ZAC de Terre Neuve, créée le 26 février 2004.

L'avenant n° 1 (délibération du 28 novembre 2013), a permis de prolonger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2019.

L'avenant n° 2 (délibération du 14 décembre 2017), a permis de prolonger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2022.

L'avenant n° 3 (délibération du 15 décembre 2022), a permis de prolonger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2024.

L'avenant n° 4 (délibération du 7 novembre 2024), a permis de prolonger la durée de la concession jusqu'au 31 décembre 2026.

Conformément à la législation en vigueur, le compte-rendu annuel du concessionnaire, joint en annexe, est présenté en séance. Il récapitule les actions menées sur l'opération, les prévisions sur les exercices à venir et le bilan financier.

La superficie de la ZAC est de 87 000 m². 66 731 m² étaient cessibles, 66 731 m² ont été vendus. Il ne reste plus de terrain à vendre dans la ZAC, seulement l'actif du terrain du Poyet à Frontenex. La commercialisation de ce dernier terrain étant malgré tout délicate au regard de la conjoncture, il est proposé de prolonger la ZAC de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2029 afin de solder cette opération et de réaliser les derniers travaux.

Le bilan financier valeur septembre 2025 est établi à 3 555 K€ HT en dépenses et 3 726 K€ HT en recettes.

M. le Président et Michel CHEVALLIER se déportent du vote de la délibération et des débats. Le pouvoir de Frédéric BURNIER FRAMBORET, donné à Franck LOMBARD, ne peut pas être utilisé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le compte-rendu annuel ainsi que le bilan financier actualisé valeur septembre 2025,
   à hauteur de 3 555 K€ HT en dépenses et 3 726 K€ HT en recettes;
- approuve par avenant la prolongation de la durée de la concession de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2029.
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

